الوكالة الوطنية للموانئ
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⵏ ⵉⵎⴰⵏⴰⵏ
Agence Nationale des Ports

Réunion du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale des Ports

Communiqué de presse

Le Conseil d'Administration de l'ANP a tenu une réunion, au siège du Ministère de l'Equipement et de l'Eau sous la présidence de Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Equipement et de l'Eau, ce mardi 19 décembre 2023.

Lors de cette réunion, consacrée à l'examen et l'approbation des projets de budgets au titre de 2024, le Conseil d'Administration a pris note avec satisfaction (i) du niveau des réalisations financières au titre de l'année 2023, marquant une amélioration significative, (ii) de la richesse et de la diversification du plan d'action au titre du triennat 2024-2026 et (iii) du programme d'investissement de l'ANP pour ladite période portant sur une enveloppe globale de plus de 2,6 Milliards de dirhams, dont 1,3 Milliard de dirhams au titre de l'année 2024.

Dans son intervention, Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Equipement et de l'Eau, a rappelé l'importance dont jouit le secteur portuaire, en tant que levier focal du développement socioéconomique et plateforme au service du commerce extérieur du Royaume et ce, exécution des directives royales qui visent à moderniser le secteur et à hisser le Royaume au rang des nations les plus développées en matière de transport et de connexion maritimes. Dans ce sens, M. le Ministre a insisté (i) sur la nécessité d'assurer la convergence et la complémentarité des efforts de tous les acteurs de l'écosystème afin de booster l'efficience de l'outil portuaire et (ii) sur l'importance à accorder au verdissement des ports en accélérant la transition énergique et l'usage des énergies propres.

Présentant les grandes lignes du rapport soumis au Conseil d'Administration, Madame Nadia LARAKI, Directrice Générale de l'ANP, a indiqué les priorités stratégiques du triennat 2024-2026 concernent (i) l'ancrage des bonnes pratiques de gouvernance (ii) la stimulation de la performance opérationnelle des ports, (iii) l'accélération des transitions écologique, énergétique et numérique et (iv) la fédération et la convergence de la communauté portuaire.

Sur le plan des investissements, Mme LARAKI a précisé que le programme 2024-2026 avoisinera une enveloppe totale de 2 milliards 666 millions de Dirhams, dont une montant dépassant 1,3 Milliards de Dirhams à engager au titre de 2024. Les principaux projets concernent l'extension du port de pêche à Laâyoune, les travaux d'aménagement du troisième accès au port d'Agadir et le confortement de la digue du port de Casablanca,

Dans le domaine de la régulation, l'Agence poursuivra les différents chantiers concernant le renforcement et l'enrichissement du dispositif régulatoire, notamment par l'encouragement de l'ouverture des activités portuaires aux initiatives privées et la promotion des différents régimes d'exercice desdites activités tels que préconisés par la loi 15-02.

Au sujet des prévisions budgétaires, Madame la Directrice Générale de l'ANP a précisé que (i) le chiffre d'affaires de l'Agence au titre de l'année 2024 devrait atteindre un niveau record pour s'établir audelà de 2,5 milliards de dirhams, soit une amélioration de 4,6% par rapport aux prévisions de réalisation de l'année 2023 et (ii) le triennat 2024-2026 devrait connaitre la consolidation de l'amélioration constatée en 2022 et en 2023 de la structure et des indicateurs financiers de l'Agence.

A la fin des travaux, le Conseil d'Administration a adopté les résolutions qui lui sont soumises et une lecture a été faite du message de fidélité et de loyalisme adressé par le Président du Conseil d'Administration, en son nom, au nom de l'ensemble des membres du Conseil et au nom des cadres et agents de l'Agence, à **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE**.